# Programme d'action communautaire 1997-1998 de soutien au livre et à la lecture, ARIANE

1994/0189(COD) - 08/10/1996

La commission de la culture a approuvé une recommandation pour la seconde lecture visant à établir un mécanisme de soutien pour la traduction de livres et d'autre matériel de lecture (programme Ariane). A l'instar de Mme Nana MOUSKOURI, plusieurs membres de la commission se sont indignés des réductions proposées par le Conseil : l'enveloppe budgétaire passerait de 34 millions d'écus pour cinq ans à 7 millions pour deux ans. Si la commission de la culture a marqué son accord pour réduire la durée du programme, elle veut que la dotation s'élève à 10.5 millions d'écus. Un an après le lancement du programme, la Commission est censée élaborer un rapport d'évaluation sur les résultats obtenus, en étudiant notamment l'impact de la diffusion d'oeuvres littéraires rédigées dans les langues peu répandues. Si Ariane s'avère utile, elle devrait présenter une proposition concrète sur sa prolongation, de manière à ce que le Parlement européen et le Conseil puissent prendre une décision avant l'expiration du programme.